



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION



GENDARMERIE NATIONALE CONGOLAISE

D'HIER À AUJOURD'HUI

ÉDITION SPÉCIALE



HONNORER LE LOI - PATRIE



Sommaire

A - Notice biographique et mot du Commandant.....	Page 3
B - Historique de la Gendarmerie nationale.....	Page 4
C - Organisation.....	Page 5-6-7
D - Formations spécialisées.....	Pages 8
E - École de la Gendarmerie nationale.....	Pages 9-10
F - Gendarmerie nationale congolaise à l'interational.....	Page 11-12
G - Gendarmerie nationale congolaise à travers les chiffres.....	Page 13-14
H - Défis et perspectives.....	Pages 15
I - À la découverte de la République du Congo.....	Page 16



A Notice Biographique

Général de brigade GERVAIS AKOUANGUÉ

Commandant de la Gendarmerie congolaise

Nommé commandant de la Gendarmerie nationale le 03 janvier 2023 par décret présidentiel n°2023, le général de brigade Gervais AKOUANGUE, a auparavant occupé entre autres les fonctions ci-après :

- Commandant de la Garde républicaine et conseiller spécial du président de la république de 2018 à 2023 ;
- Chef - d'état-major de la garde républicaine de 2012 à 2018.
- Commandant du 1er bataillon de manoeuvre de la garde républicaine de 2007 à 2012.
- Chef des opérations de la direction générale de la sécurité présidentielle

Il a été auditeur de l'IHEDH, à l'école militaire de paris en 2009 et est titulaire du :

- Brevet d'études militaires supérieures du collège royal du Maroc, en 2007 ;
- Diplôme d'état-major, en 2004, à Brazzaville au Congo .
- Cours supérieur d'officier de gendarmerie en 1992 (France)

Mot du commandant

« 03 ans déjà, qu'avons-nous fait et quels défis pour l'avenir »

En trois (03) ans déjà, avec vous et grâce à vous, la gendarmerie nationale a posé quelques jalons non moins négligeables dans sa marche vers sa transformation et son développement. Conformément à la vision portée par la hiérarchie, notre noble institution a su s'adapter au contexte du temps pour remplir avec brio le contrat opérationnel qui lui a été assigné.

Dans ce registre, des efforts soutenus ont été axés sur les réformes structurelles de notre institution, l'amélioration de la gestion des différentes ressources, l'optimisation de notre rendement, la visibilité de notre arme, le raffermissement des liens avec nos concitoyens et la redynamisation de la coopération avec nos différents partenaires, au nombre desquels la gendarmerie française, avec laquelle nous entretenons des rapports hautement privilégiés. L'adhésion imminente de notre institution au sein de la FIEP, en tant que membre observateur, sous la présidence française, en est la parfaite illustration.

Ainsi, pour autant, ce n'est pas l'occasion de dormir sur nos lauriers. Les acquis enregistrés pendant ces années passées devraient servir de rempart afin d'aller de l'avant.

Les défis demeurent multiples et variés, tant en ce qui concerne la lutte contre les différentes menaces, dont celles de la criminalité organisée, les crimes transfrontaliers, la criminalité maritime, les crimes environnementaux, que sur les réformes liées à la montée en puissance de notre corps.

Pour y faire face, il nous reviendra d'apporter des réponses urgentes et appropriées, en augmentant la résilience à tous les niveaux. Ces efforts seront rendus faciles grâce à la nouvelle architecture de notre institution et au nouveau cadre de répartition des compétences territoriales entre la gendarmerie nationale et la police nationale.

Reste à nous de demeurer imaginatifs, disponibles, engagés, disciplinés, loyaux et désintéressés, de façon à porter toujours haut le drapeau de la gendarmerie nationale. En vous disant rendez-vous dans 03 ans, BON VENT à nous !



B Historique

Ce diagramme présente de manière chronologique l'évolution de la Gendarmerie congolaise, depuis ses origines jusqu'à son organisation actuelle. Il met en lumière les grandes étapes de son développement, les réformes et événements majeurs qui ont contribué à structurer ses missions, ses unités spécialisées et son rôle dans la sécurité nationale. En retraçant les dates clés, il offre une vision claire de la transformation progressive de l'institution, de ses débuts à son positionnement actuel comme acteur central de la protection des personnes, des biens et du territoire.

1930

La Gendarmerie nationale tire ses origines des Milices indigènes appelées « Mbouloumboulou », chargées de sécuriser les compagnies concessionnaires coloniales.

1945 ▶▶▶

Les premiers embryons d'unités de la gendarmerie nationale congolaise sont constitués de :

- La Garde républicaine du Congo ;
- La Garde territoriale du Congo.

1961

Transfert des compétences. Après la période coloniale, la Gendarmerie nationale congolaise est créée par décret n°61-43 du 16 février 1961. Les unités de la gendarmerie territoriale et de la gendarmerie mobile sont les principales composantes de la gendarmerie nationale

1964 ◀◀◀

Adoption du décret n°64-50 du 19 février 1964 portant règlement du service intérieur de la Gendarmerie nationale.

1963

Adoption du décret n°63-409 du 12 décembre 1963 portant règlement sur le service de la Gendarmerie nationale.

1970 ▶▶▶

Dissolution de la gendarmerie nationale par Décret n°70-98 du 03 avril 1970. Les personnels, les infrastructures et les équipements sont répartis principalement entre la Police nationale et les forces armées.

1991

Restauration de la Gendarmerie nationale congolaise par l'acte fondamental n°035/CNS du 10 juin 1991 à la faveur de la conférence nationale

2022 ◀◀◀

Rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local par la loi n°5-2022 du 26 janvier 2022.

2001

Ordonnance n°5-2001 du 5 février 2001 portant fonctionnement de la Gendarmerie nationale.



C Organisation

Fondement et missions

Article 2, ordonnance n°5-2001 du 5 février 2001

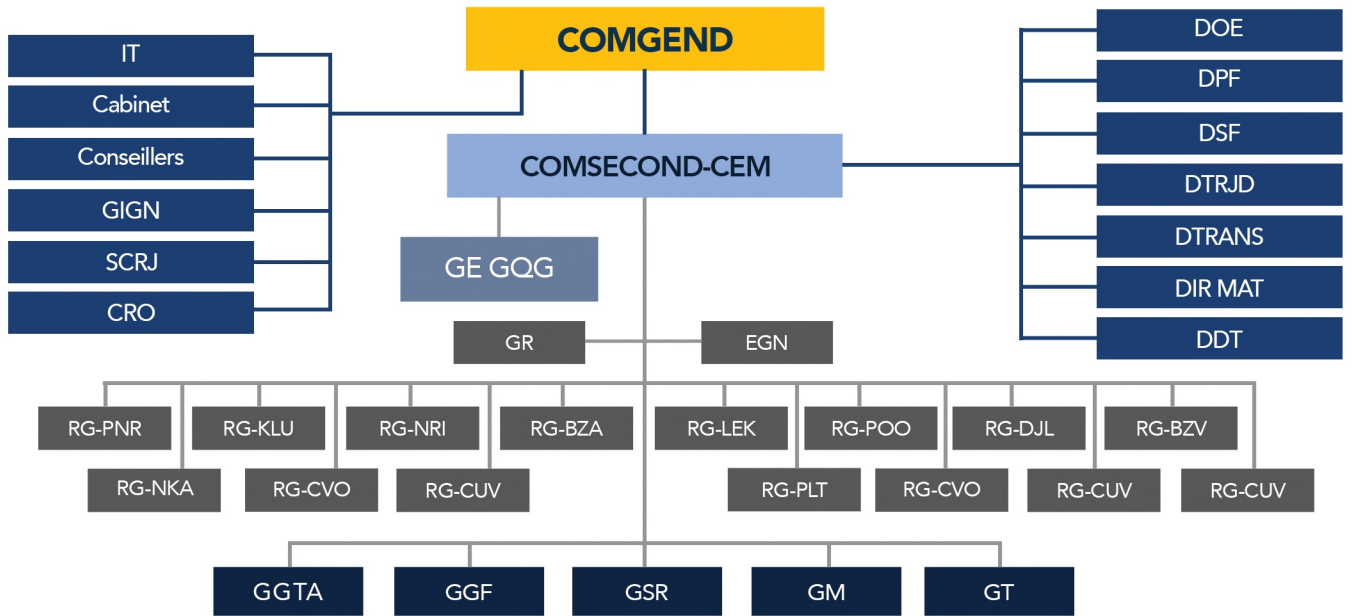
La gendarmerie nationale est une force apolitique à caractère militaire et civil dont l'action s'exerce sur l'ensemble du territoire de la République et aux armées, dans le respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme

Elle veille au respect des lois et règlements en tout point du territoire et assure la protection des personnes, des biens et des institutions. Elle est chargée d'assurer la sécurité et l'honneur des hautes autorités de l'État, d'exécuter les missions de police militaire et de participer à la défense opérationnelle du territoire conformément aux modalités fixées par la loi.

La Gendarmerie assure également la garde des maisons d'arrêt, la sécurité des audiences des tribunaux et contribue activement au maintien ainsi qu'au rétablissement de l'ordre public en toutes circonstances. À travers l'ensemble de ces attributions, elle incarne un pilier central de la sécurité intérieure et de la stabilité du pays.

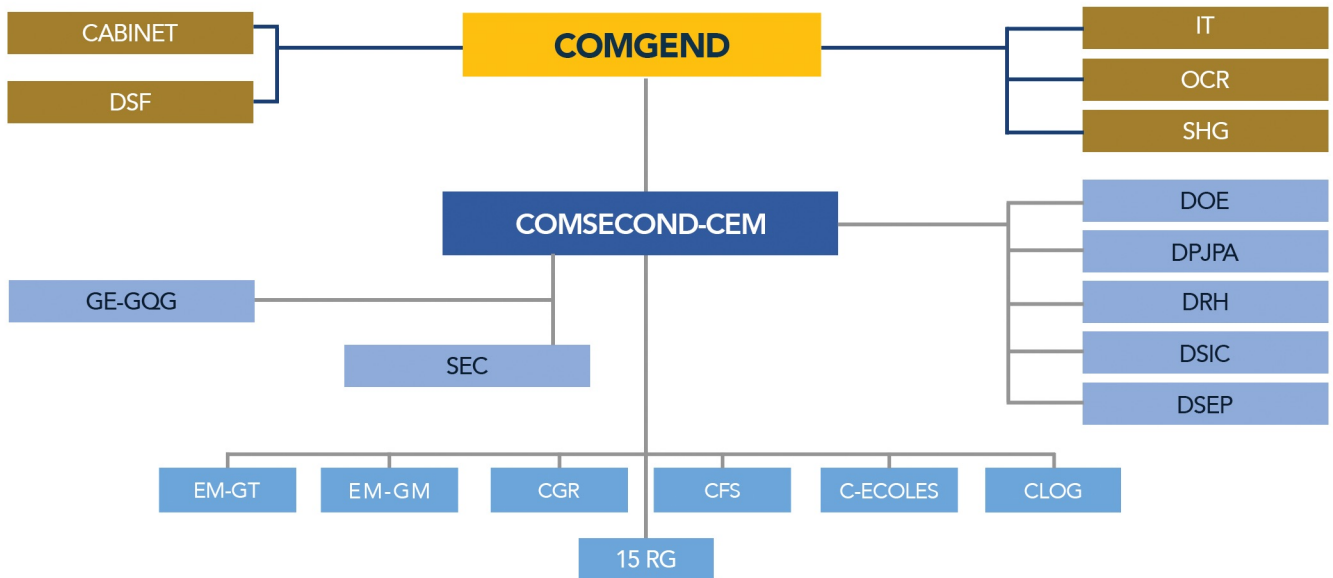


Organisation actuelle



Nouvel organigramme

Issue du projet de décret portant organisation et fonctionnement de la gendarmerie nationale 2025

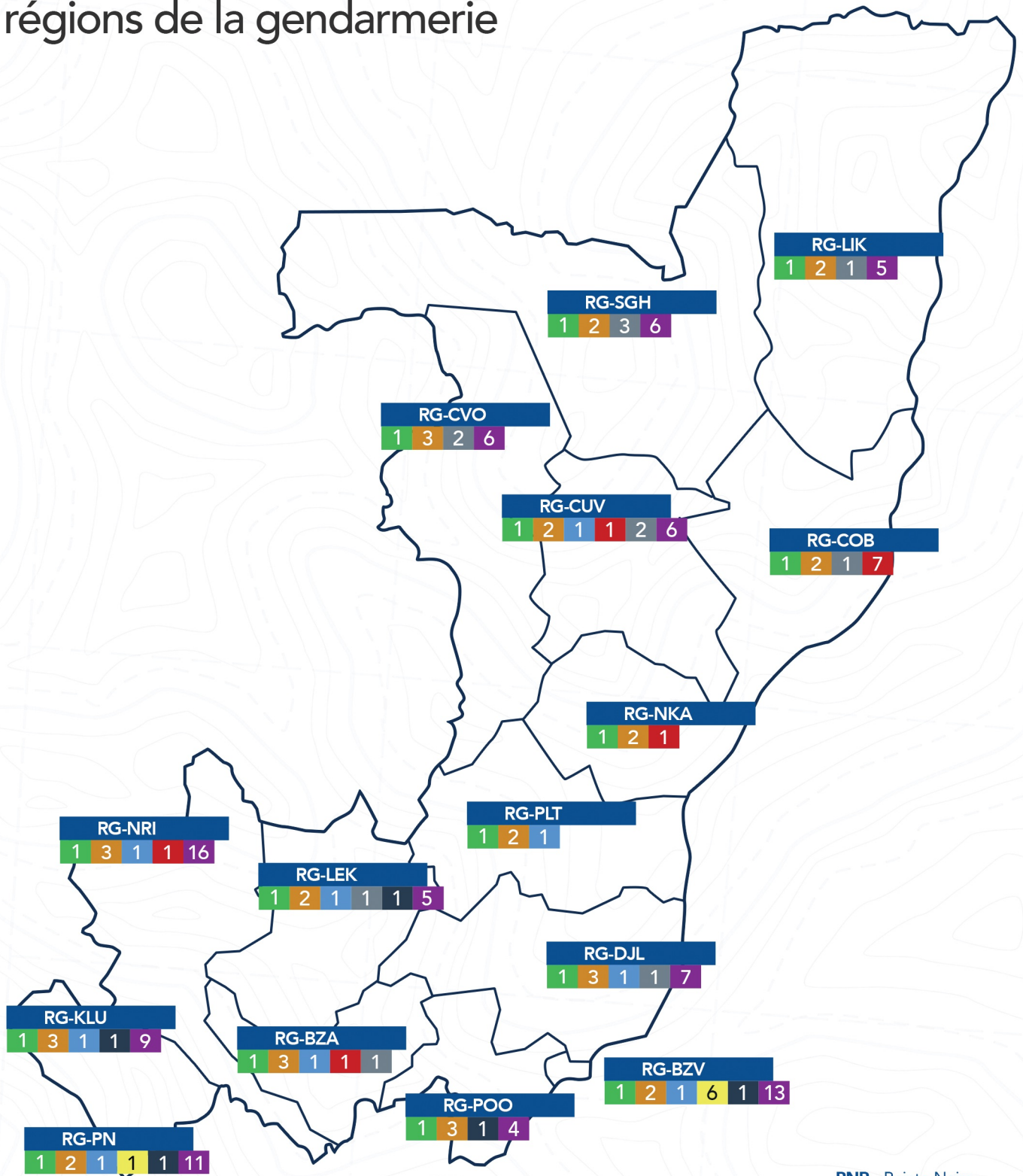


Légende

IT	Inspection technique	C-ECOLES	Commandement des écoles
GIGN	Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale	CLOG	Commandement de la logistique
SCRJ	Service central des recherches judiciaires	CFS	Commandement des formations spécialisée
CRO	Centre de renseignement et des opérations	CGT	Commandement de la gendarmerie Territoriale
DOE	Direction de l'organisation et de l'emploi	CGR	Commandement de la garde républicaine
DPF	Direction du personnel et de la formation	GGMF	Groupement de la gendarmerie maritime et fluviale
DTRJD	Direction technique des renseignements judiciaires et de la documentation	DRH	Direction des ressources humaines
DSF	Direction des services financiers	SEC	Secrétariat
DTRANS	Directions des transmissions	SHG	Service Historique de la gendarmerie
DIR MAT	Direction du matériel	DSIC	Direction des services d'information et de communication
DDT	Direction du domaine et des travaux	DSEP	Direction des sports et de l'entraînement physique
GE GQG	Groupe d'escadrons du grand quartier général	DPJPA	Direction de la police judiciaire et de la police administrative
RG	Régions de gendarmerie	OCR	Office centrale du renseignement
GGTA	Groupement des gendarmerie des transport aériens	EM	Etat Major
GGF	Groupement de la gendarmerie ferroviaire		
GSR	Groupement de sécurité routière		
GR	Garde républicaine		
EGN	École de la gendarmerie nationale		

Organisation territoriale

15 régions de la gendarmerie



Légende

- Section de recherche judiciaire
- Compagnie territoriales
- Escadron de sécurité routière
- Groupement mobile (escadrons)
- Escadron spécialisé de sécurité et d'intervention de la gendarmerie
- Brigade territoriale
- Escadron de gendarmerie mobile
- Peleton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie

- PNR** Pointe-Noire
- KLU** Kouilou
- NRI** Niari
- BZA** Bouenza
- LEK** Lekoumou
- POO** Pool
- DJL** Djoué-Léfini
- BZV** Brazzaville
- PLT** Plateaux
- NKA** Nkeni-Alima
- CUV** Cuvette
- CVO** Cuvette-Ouest
- SGH** Sangha
- COB** Congo-Oubangui
- LIK** Likouala



F Gendarmerie nationale congolaise à l'international

« La coopération avec les gendarmeries sœurs : Cadre d'échanges et facteur de rayonnement »

Aujourd'hui, plus que jamais, l'action de la gendarmerie nationale est tournée à l'international. Il s'agit là d'une recommandation forte du président de la république, chef de l'état, chef suprême des armées, pour qui, notre pays devrait promouvoir la stabilité et la paix, en privilégiant le multilatéralisme. Fort de ce repère, notre institution s'est attelée à développer la coopération avec les gendarmeries sœurs.

Au nombre des axes de cette coopération, la formation des cadres, l'échange d'expertise, la participation aux opérations extérieures, constituent des effets multiplicateurs.

En ce qui concerne la formation des cadres, la gendarmerie congolaise entretient un lien particulier avec les gendarmeries sœurs du continent, notamment avec le Cameroun, le Gabon, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, où les gendarmes congolais sont reçus au sein des écoles à vocation sous régionale. De son côté le Congo accorde son hospitalité aux gendarmes des autres pays notamment au niveau de la formation initiale d'officiers et en ce qui concerne le diplôme d'état major des forces de sécurité intérieure. À titre d'illustration, 6 stagiaires des pays amis suivent actuellement le stage en vue de l'obtention de ce dit diplôme. Bien entendu, la coopération avec la France demeure l'axe majeur et traditionnel, où les stagiaires congolais sont régulièrement formés dans des différents cycles.

En ce qui concerne la participation aux opérations extérieures, le Congo avait réagi promptement à l'appel de la communauté internationale en déployant une composante police-gendarmerie pour participer à la restauration d'urgence de l'ordre public et la stabilisation de situation sécuritaire en RCA. À ce niveau, la gendarmerie nationale y joue un rôle prépondérant dans le cadre de la sélection des personnels et la mise en condition opérationnelle.

Enfin, le volet lié à l'échange d'expertise concerne beaucoup plus la coopération avec la partie française, où celle-ci apporte son savoir faire à la gendarmerie congolaise dans le cadre du développement de notre institution.

Les missions d'expertise de la gendarmerie française, réalisées récemment dans le cadre de l'opérationnalisation de la gendarmerie maritime et fluviale ainsi que le séjour des gendarmes congolais dans les unités territoriales françaises corroborent bel et bien cette assertion.

Tout ceci résume la place réservée à la coopération avec les gendarmeries sœurs, en tant que facteur de stabilité et de paix dans le monde. Enfin, elle détermine somme toute la volonté de la gendarmerie congolaise d'unifier ses efforts avec les autres partenaires afin de faire face aux défis sécuritaires multiples que connaît la communauté internationale.



Gendarmerie nationale congolaise à l'international en image





D Les formations spécialisés

Les formations spécialisées de la Gendarmerie nationale regroupent la gendarmerie ferroviaire, la gendarmerie des transports aériens, le groupement de la sécurité routière ainsi que la gendarmerie maritime et fluviale.

Elles sont chargées de l'exécution de missions spécifiques en matière de sécurité, d'intervention, de protection et de surveillance auprès des administrations stratégiques de l'état.

Ces formations constituent la vitrine de la gendarmerie nationale et concourent à l'essor économique du pays.

1 GGF

Groupement de la gendarmerie ferroviaire

La Gendarmerie ferroviaire est une unité spécialisée de la Gendarmerie nationale chargée d'assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens à bord des trains ainsi que dans les emprises ferroviaires. Elle veille à la protection du personnel, des matériels et des installations du Chemin de fer Congo-Océan, tout en maintenant et en rétablissant l'ordre public dans les trains et les gares.

Mise à la disposition du Chemin de fer Congo-Océan pour emploi, cette formation exerce également des missions de police militaire sur l'ensemble du réseau ferroviaire, prend les mesures d'urgence nécessaires en cas de sinistre ou de catastrophe sur la voie ferrée et rend compte aux autorités compétentes. Elle contribue enfin à la protection et à la préservation du patrimoine ferroviaire national.

2 GGTA

Groupement de la gendarmerie des transports aériens

Le Groupement de gendarmerie des transports aériens est une formation spécialisée de la Gendarmerie nationale composée de trois compagnies basées dans les aéroports internationaux de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.

Mis à disposition de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), Il a pour mission d'assurer la sécurité et la sûreté des plateformes aéroportuaires, de protéger les installations et les aéronefs de l'aviation civile, de contrôler l'aviation générale et de constater les crimes et délits liés au transport aérien. Ce groupement mène également des enquêtes en cas d'accidents ou d'incidents aéronautiques, contribuant ainsi à la prévention et à la régulation des risques dans le domaine aérien.

3 GGMF

Groupement de la gendarmerie maritime et fluviale

Le Groupement de gendarmerie maritime et fluviale est une unité spécialisée de la Gendarmerie nationale, opérant en mer, sur les eaux intérieures et dans les zones portuaires et fluviales. Placé sous l'autorité du Commandant de la Gendarmerie nationale, il assure des missions de police administrative, judiciaire et militaire pour garantir la sécurité et la régulation des espaces nautiques.

Ses principales actions portent sur le contrôle de la navigation, la protection de l'environnement, la surveillance des plages, les secours et l'assistance aux personnes en danger. Il veille à l'application des lois relatives à la navigation, à la pêche et à la chasse, et lutte contre la criminalité maritime et fluviale (piraterie, trafics, vols d'embarcations). Le groupement contribue également à la sûreté portuaire et à la protection des navires et installations.

4 GSR

Groupement de la sécurité routière

Le Groupement de sécurité routière est une unité spécialisée de la Gendarmerie nationale, placée sous l'autorité directe du Commandant de la Gendarmerie nationale. Sa mission est de lutter contre l'insécurité sur tout le réseau routier et d'assurer une présence préventive sur les axes de circulation.

En partenariat avec la Direction Général des Transport Terrestre (DGTT), il mène des enquêtes sur les infractions et accidents, contrôle les flux de circulation, surveille et protège le patrimoine et l'environnement routier, tout en assurant secours et assistance aux usagers. Le groupement veille à l'application des lois et normes en matière de sécurité routière, lutte contre les formes de criminalité liées au milieu routier, assure les escortes et sensibilise les usagers à des comportements responsables.



E École de la gendarmerie nationale

"Toujours s'instruire"



Présentation

L'école de la gendarmerie nationale, principal organe de formation des personnels de notre institution, s'acquitte pleinement de son devoir. A travers les actions de formation multiformes engagées en son sein, elle participe au renforcement des capacités des ressources humaines et à l'amélioration du rendement des structures et unités.

Les missions de l'EGN

L'École a pour missions d'assurer l'exécution des cycles de formation initiale et continue des officiers et sous-officiers de la Gendarmerie, de soutenir l'instruction opérationnelle des unités sur le terrain, de concevoir et produire les documents pédagogiques destinés à la formation et au perfectionnement des personnels, ainsi que d'entraîner et maintenir disponible une réserve opérationnelle prête à être déployée en appui des forces actives.

L'organisation de l'EGN

Placée sous l'autorité d'un commandant de l'école, responsable de l'organisation générale et du bon fonctionnement, elle comprend un État-major chargé de la planification, de la coordination et du suivi des activités, une direction des enseignements, qui élabore et supervise les programmes de formation afin d'assurer la qualité pédagogique.

En outre, elle dispose d'un service administratif et financier, en charge des questions administratives, financières et logistiques, et d'une infirmerie, qui assure les soins, le suivi médical et la prévention sanitaire pour l'ensemble du personnel et des stagiaires.



Stages sous-officier



Diplôme de qualification supérieur de gendarmerie N°1



Diplôme de qualification supérieur de gendarmerie N°2



Officier de police judiciaire (OPJ)



Brevet de Chef de Groupe (BCG)

Stages officier



Le cours d'état-major des forces de sécurité (DEMFS)



Le cours de perfectionnement des officiers de gendarmerie (CPOG)



Cours d'application des officiers de la gendarmerie (CAOG)



Le cours de franchissement de gendarmerie (CFG)

Stages techniques

Renseignement	Informatique	Recyclage des unités de la GM
Secrétariat	Administration	Motocyclistes



Personnel



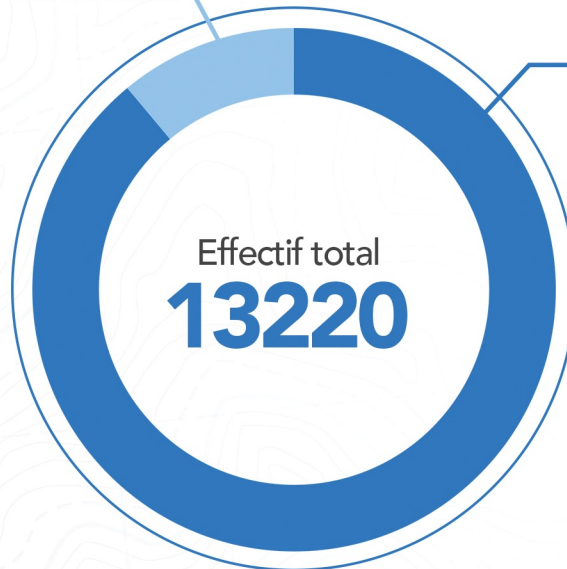
1454

Soit 11% des effectifs



1766

Soit 89% des effectifs



• 2879 officiers

• 10341 sous-officiers

Unités



Statistiques missionnelles

(2024-2025)



965 Interpellations dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme
143 Interpellations pour violences en milieu scolaire (cas de Brazzaville)



10 opérations combinées, menées au courant de l'année 2024 dans 10 régions
6 opérations organiques menées dans 6 régions de gendarmerie



257 enquêtes diligentées en police judiciaire pour l'année 2024
710 Infractions constatées **2941** Personnes appréhendées



423 accidents de voie publique constatés
452  | **122**  | **927**  Infractions à la police de la route



327 missions de secours et transport des blessés



1427 missions de concours à la justice



91 missions de concours aux administrations

H Defis et perspectives

La gendarmerie nationale congolaise fait face à des défis multiples dans un contexte marqué par l'évolution constante des menaces à la sécurité intérieure et extérieure.

La criminalité organisée, le banditisme urbain et rural, la cybercriminalité, ainsi que les violences communautaires exigent une adaptation permanente des stratégies d'intervention et des moyens opérationnels. C'est ainsi qu'un effort est accordé au renforcement des capacités humaines, matérielles et technologiques. Aussi dans un monde qui se veut être un village planétaire, la coopération avec les gendarmeries soeurs demeure un levier incontournable.

Dans les années à venir, la Gendarmerie nationale entend poursuivre sa modernisation à travers la digitalisation de ses services, le développement de la coopération internationale et la formation continue de ses personnels.

L'accent sera mis sur l'intégration des nouvelles technologies, le renforcement des unités spécialisées et l'amélioration de la proximité avec les citoyens, notamment par le biais de la communication institutionnelle et des brigades numériques.

L'objectif est de bâtir une institution plus réactive, polyvalente et résiliente, capable de relever les défis sécuritaires contemporains tout en jouant un rôle moteur dans la préservation de la paix et de la stabilité au Congo.



I À LA DÉCOUVERTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Située au cœur de l'Afrique centrale, la République du Congo – souvent appelée Congo-Brazzaville – est un pays aux richesses naturelles, culturelles et humaines exceptionnelles. Carrefour stratégique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe, elle allie un potentiel économique considérable, une biodiversité unique et un patrimoine culturel vivant.

Ouverte sur l'océan Atlantique et membre actif des grandes organisations régionales et internationales, la République du Congo se positionne aujourd'hui comme une terre d'opportunités et d'innovation, prête à accueillir les investisseurs, les partenaires et les visiteurs du monde entier.



Économie et opportunités

L'économie congolaise repose historiquement sur l'exploitation du pétrole et du gaz, mais le pays s'oriente vers une diversification dynamique. Le Congo dispose de ressources naturelles abondantes (hydrocarbures, bois, minerais) et d'un potentiel agricole encore largement sous-exploité.

Ses infrastructures clés – notamment le port en eau profonde de Pointe-Noire, le chemin de fer Congo-Océan et les projets routiers en cours – favorisent les échanges régionaux et internationaux. Les secteurs émergents tels que l'agro-industrie, les énergies renouvelables, le numérique et le tourisme représentent de fortes opportunités pour les investisseurs.

Environnement et biodiversité

La République du Congo abrite le deuxième plus grand massif forestier tropical du monde après l'Amazonie, ce qui lui confère un rôle central dans la lutte contre le changement climatique.

Ses parcs nationaux (Odzala-Kokoua, Nouabalé-Ndoki, Conkouati-Douli) sont réputés pour leur biodiversité exceptionnelle, notamment les gorilles, éléphants de forêt et espèces endémiques. Ce patrimoine naturel unique offre un potentiel écotouristique considérable et positionne le Congo comme un champion de la conservation environnementale en Afrique.





**GENDARMERIE
NATIONALE
CONGOLAISE**
